

LE BOURGNEUF LA FORET (53410)

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 10 FEVRIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le **Lundi 10 Février**, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François BERROU, Maire.

PRESENTS : François BERROU – Michel BOUILLON - Julie CHARPENTIER - Yohann FOUASSIER – Pierrette LEHAY – Patrick BEAUPÈRE – Michèle DUCHEMIN - Marie-Claude HOUDELIER - Lilian BÈGUE - Jean-François RAIMBAULT – Stéphane SABLÉ - Florence LAMBARÉ - Caroline BEAUDUCEL – Jérôme BÉNÉZET - Yannick BRUNEAU - Noémie GAINIER – Nicolas GAUBERT

Secrétaire : Jean-François RAIMBAULT

1- TRAJECTOIRE 2030-2050

La direction Climat Energies de Laval Agglo souhaite proposer à chacune de ses communes une trajectoire ambitieuse pour l'horizon 2030 afin de répondre aux enjeux climatiques et énergétiques sur le territoire de Laval Agglo. Il s'agit de co-construire avec la commune une série d'actions à mener pour viser à terme (2050) un bilan à énergie positive et zéro carbone. M. LANDRE, du service CEP (Conseil en Energie Partagée) a présenté le plan d'actions établi pour la commune, à partir de la connaissance du patrimoine du Bourgneuf-la-Forêt (bilan énergétique et projets).

2- CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE – AMENAGEMENT D'UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Dans le cadre des travaux de transformation de l'ex-trésorerie en Maison d'Assistantes Maternelles, la commune doit choisir un maître d'œuvre. Grâce à l'accompagnement de LMA, les trois candidatures reçues ont été analysées. Suite à négociation avec les candidats, le Conseil Municipal à l'unanimité, a choisi le cabinet IE ARCHITECTURE (Laval) comme architecte pour le projet (19 200 € HT).

3- DEMANDE DE DETR – AMENAGEMENT DE LA RUE DU HAUT BEAUVAIS

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la Rue du Haut Beauvais, la commune peut solliciter une subvention « DETR » d'un montant maximal de 92 678,63 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé le Maire à solliciter cette subvention.

Le plan prévisionnel de ce projet est le suivant :

DEPENSES	HT en €	RECETTES	HT en €
Travaux	362 835,00 €	DETR (Etat) Amende de Police (Conseil Départemental)	92 678,63 € 20 000,00 €
MO (ABE)	35 193,75 €	Autofinancement	285 350,13 €
Total	398 028,75 €	Total	398 028,75 €

4- DEMANDE DE SUBVENTION « AMENDE DE POLICE » – AMENAGEMENT DE LA RUE DU HAUT BEAUVAIS

Pour le même projet, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté la demande de subvention « Amende de police » auprès du Conseil Départemental pour un montant de 20 000 €.

5- SUBVENTION CLASSE DECOUVERTE ECOLE PUBLIQUE – MODIFICATION DU PLAFOND DE SUBVENTION

Les élèves de CE de l'école publique participeront à une classe découverte du 16 au 20 Juin prochain.

La commission, pour tenir compte de l'augmentation des coûts (en particulier des voyages), propose de modifier le plafond de subvention.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal a :

- modifié le plafond subventionnable des classes de découverte et le fixe à 303 € ;
- validé la participation à hauteur de 1/3 du coût net, soit une aide 101 € maximum par élève ;
- autorisé Monsieur le Maire à prendre toute décision relative à la présente délibération.

6- VENTE TERRAIN COMMUNE – COUDRAY/FORVEILLE

Suite à la demande de l'indivision COUDRAY-FORVEILLE, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté la vente de la parcelle 2636 (issue de la vision de la 2243) d'une surface de 3a 39, et sera vendue pour la somme de 15 € le m², soit 5 085 € (15*339) net vendeur.

7- COMPTE RENDU COMMISSION AMENAGEMENT

M. BOUILLON a présenté le compte-rendu de la dernière commission aménagement.

Les sujets abordés sont multiples :

- Élagages ;
- Plantations au bassin de la Salais et sur le territoire communal ;
- Illuminations de Noël ;
- Label Villes et Villages fleuris ;
- Désherbage du cimetière ;
- Entretien et mobilier public du parc de Morfelon.

8- COMPTE RENDU COMMISSION BATIMENT

M. BOUILLON a présenté le compte-rendu de la dernière commission bâtiment.

Les sujets abordés sont multiples :

- Installation de stores au restaurant scolaire, dans la partie salle des fêtes et en cuisine ;
- Réflexion sur des travaux d'aménagement au terrain de football ;
- Entretien des bâtiments communaux ;
- Réflexion autour de l'agrandissement potentiel du Pôle Enfance.

DECISIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Informations :

- **Recensement de la population :** il se terminait le 15 Février, les habitants n'ayant pas encore participé ont été invités à le faire dans les délais impartis.
- **Séances du CM au 1er semestre 2025 :**
 - 3 Mars = *NB : date du Conseil modifiée le 18.02 : nouvelle date « 04 MARS »*
 - Commission plénière le 12 Mars, 24 Mars, 5 Mai, 2 Juin, 7 Juillet

Affiché le 19/02/2025

Le Maire,
François BERROU

